



Sommaire

- 1 Le mot du Maire
- 2 Echos du Budget -
État Civil
- 3 Ecologie -
Economie et Sécurité
- 4-5 Echos du village -
Echos de l'École
- 6à8 Echos des Asso -
A vos agendas

Mesdames, messieurs,

Pour la troisième année consécutive, les collectivités doivent faire face aux importantes diminutions des dotations de l'Etat nécessaires pour équilibrer leur budget. Après la recherche d'économies sur toutes les lignes budgétaires, nous sommes parvenus aux limites d'un tel exercice.

Au-delà c'est le service public qui peut en pâtir ainsi que la baisse des investissements des collectivités locales, actrices importantes de l'économie.

C'est donc dans ce contexte que nous avons construit un budget qui préserve les services rendus à la population tout en permettant un investissement raisonnable.

Ainsi nous poursuivrons l'extinction de l'éclairage public, largement plébiscité par la population, une partie de la nuit. Ces économies permettront de moderniser nos équipements dans ce domaine.

Cette année nous continuerons à financer les 2/3 des dépenses liées aux nouveaux rythmes scolaires, le reste restera à la charge des familles.

Il faut cependant noter l'extension des garderies pendant les vacances scolaires qui restent gratuites.

Les principaux investissements sont détaillés dans ce bulletin avec en plus un effort particulier en matière de sécurité, notamment afin de réduire la vitesse sur certains axes comme les avenues des Bosquets, d'Herminis et de St Marc dans un premier temps.

Avec l'arrivée des beaux jours nous vous proposons des rendez-vous festifs avec un mois de juin animé pour terminer avec notre traditionnelle fête du village qui se déroulera le 4 juillet.

J'espère que vous serez nombreux à venir profiter de ces bons moments de convivialité.

**Bon été à vous tous.
M. le Maire, Angel Esteban.**



L'ÉTAT CIVIL

Naissance

- Maé BACLET le 17 avril 2014
- Mathias et Estelle BETEILLE le 03 février 2015
- Louis BOURREL le 10 décembre 2014
- Ana CAULET le 04 décembre 2014
- Lyah DA FONSECA FAURE le 10 août 2014
- Antonin GOGER le 18 septembre 2014
- Chloé JOSSE le 17 avril 2015
- Rayan JYED le 28 août 2014
- Kévin MARTY le 03 mars 2015
- Isaïa MAUGATEAU le 04 décembre 2014
- Eva SUCHANEK le 03 décembre 2014
- Ciara TOSQUES MINATI le 17 février 2015
- Elona ZIMMER le 17 juillet 2014

Mariages

- Yann ESTRYPEAU et Elodie GUILLAU le 16 août 2014
- Adrien GARAUD et Audrey GUIRAUD le 13 décembre 2014
- Eric MEUNIER et Stéphane PETIT le 16 août 2014

Décès

- BOUSQUET Robert le 04 octobre 2014
- CAZABAN épouse ESTEBAN Evelyne le 16 décembre 2014
- DAVENNE Hervé le 15 octobre 2014
- MERCADAL Colette le 15 août 2014
- SAUCOURT Louise le 19 août 2014
- SEGADE Nicolas le 07 février 2015

LE BUDGET

Le BUDGET PRINCIPAL 2015

Le 15 avril dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour le vote des taux des 3 taxes locales et du Budget Primitif. Cette année encore, la forte baisse des dotations de l'Etat et le transfert de compétences ont rendu l'équilibre budgétaire difficile et ce, malgré les efforts consentis sur les différents postes budgétaires notamment en terme d'économie d'énergie (extinction de l'éclairage public, gestion des consommations d'eau et chauffage des bâtiments) et de gestion de la dette (réaménagement d'emprunts). Dans ce contexte délicat, le Conseil Municipal a été dans l'obligation d'augmenter légèrement les taux de la taxe d'habitation en passant de 20,79% à 21,31% (+ 0,52 point), du Foncier Bâti de 26,45% à 27,11% (+ 0,66 point) et du Foncier non Bâti qui passe de 94,30% à 96,66% (+2,36 points). Le budget a ensuite été voté avec un équilibre de la section de fonctionnement à hauteur de 659 423,00 euros.

Dans cette section ont été prises en compte les nouvelles dépenses liées au transfert de la compétence instruction des permis de construire assurée jusqu'à présent par l'Etat via la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude. A compter du 1er juillet 2015 c'est Carcassonne Agglo qui assurera cette mission financée pour partie par la Commune par une cotisation fixe d'1€ par habitant et 114 € par permis de construire instruit, le reste étant pris en charge par l'Agglo. Ont également été budgétisées cette année les dépenses relatives aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) mis en place depuis la rentrée de septembre 2014. Ces nouvelles dépenses sont prises en charge pour 1/3 par les familles, 1/3 par la Commune et 1/3 par l'Etat. Malgré les restrictions budgétaires, les subventions aux Associations ont globalement été augmentées.

En ce qui concerne la section d'investissement, outre les dépenses obligatoires liées au paiement du capital des emprunts, la commune procédera à l'acquisition de matériel pour les écoles (mobilier et climatisation d'une classe) et les services techniques (sécurité). Les travaux d'entretien des chemins communaux et ruisseaux vont se poursuivre. En matière de voirie, les travaux débutés sur l'avenue d'Herminis seront terminés (trottoirs, goudron) et certaines portions de chemins fortement dégradées seront réparées. L'aménagement de la place du village sera terminé par la réhabilitation de la Fontaine et du Bassin (lavoir). Dans le cadre de la sécurité routière et avec l'aide de l'Agence Technique Départementale, des aménagements vont être entrepris afin de faire ralentir les véhicules dans certaines rues du village. Enfin, pour satisfaire à la demande de nombreux adolescents du village, le Conseil Municipal a étudié la possibilité de création d'un Skate-park.

A noter qu'afin de faire des économies supplémentaires, nombre de ces travaux seront réalisés en régie par nos employés communaux. Pour l'ensemble de ces travaux, la section d'investissement s'équilibre à la somme de 199 386,02 euros.

ECLAIRAGE PUBLIC ET GAZ

Avec l'extinction de l'éclairage public dans le village qui n'a recueilli que des avis favorables (ou presque) la commune fait entre 30 et 40% d'économies sur sa facture d'électricité, changera moins souvent les ampoules et diminue d'autant la pollution lumineuse. Avec le SYADEN (Syndicat Audois des Energies) qui permet un groupement d'achat de fourniture de gaz, la facture de gaz de la commune va diminuer de 23%.

NOS INDISPENSABLES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Pour plus d'économies, de nombreux travaux sont réalisés en régie par Didier, Thierry et Gérard, qui, par la qualité de leur travail quotidien et leur savoir-faire, améliorent, sécurisent, entretiennent voirie et locaux du village.

Ainsi, pour les piétons, Didier, Thierry et Gérard ont travaillé à leur sécurisation en construisant ou améliorant :

- Les bordures de l'avenue des Bosquets
- Le petit escalier qui relie le lotissement neuf à la supérette
- Le trottoir de l'avenue d'Herminis, réalisé par nos agents techniques avec l'aide d'une entreprise
- Une bande jaune pour rappeler l'interdiction de stationner sur le rond-point devant l'école.

Pour l'écoulement des eaux pluviales, ils ont travaillé à :

- L'entretien des ruisseaux (chemin d'Escorges, chemin de Villesèquelande, rue des Genêts, chemin de Pezens aux Anguilles).
- La réfection complète des pas de vigne (passages sur les fossés pour accéder aux vignes) : changement des buses et têtes de buses, curage des fossés avec la participation des propriétaires.
- L'installation d'une grille pour l'écoulement pluvial de la rue des Cerisiers.

Et pour l'embellissement du village, ils ont :

- Remis en état le lavoir (une seconde tranche de travaux se fera prochainement).
- Entretenu, comme toujours, les espaces verts, les plates-bandes, les locaux municipaux, veillé à la propreté du village...

Un grand merci à eux pour tout ce travail !



DIMINUER LA VITESSE DANS NOS RUES

La commune doit tout mettre en œuvre pour que les rues laissent la part belle aux piétons. Tout le village est accessible à pied, les jardins et espaces verts, les bancs posés çà et là appellent à la flânerie. Et pourtant, trop de voitures circulent trop vite. Alors, pour trouver des solutions à la vitesse excessive dans certaines parties du village, nous avons fait appel à l'ATD11 (Agence Technique Départementale de l'Aude), sachant que notre village a des voies communales et des départementales, ce qui ne simplifie pas les choses... Pour l'instant, des projets sont à l'étude.

LE CANAL DU MIDI

Notre commune est concernée par l'abattage de platanes le long du canal. Prévus sur 20 ans un projet ambitieux de replantation est estimé à 200 M€. Financé 1/3Etat/VNF, 1/3 collectivités, 1/3 mécénat et financements innovants, VNF a déjà dépensé 11.5 M€ pour ce projet (fin 2013.)

10 000 platanes sont concernés par la maladie. Il s'agit donc de replanter une voûte arborée en évitant la généralisation d'une essence unique pour éviter tout risque de pandémie. Il est donc prévu un nombre et une diversité d'essences pour conserver au canal son caractère générateur de monumentalité.

40% du linéaire sera peuplé par une essence «jalou», (chêne à feuille de châtaignier, pacanier, platane résistants copalme d'orient ... atteignant plus de 30m de haut) plantée par grandes sections, recréant l'effet de voûte arborée qu'offrent actuellement les platanes.

60% seront plantés d'essences «intercalaires» choisies parmi les essences déjà testées dans les régions traversées répondant à un impératif moins rigoureux de hauteur (chêne chevelu, orme résistant, micocoulier, cyprès de Provence, mûrier blanc...) et des «ponctuations» au niveau des écluses, ouvrages et certaines zones urbaines afin de recréer une nouvelle image du canal.

NOUVEAUX LOGEMENTS

Le village s'est agrandi. **Entre 220 et 230 habitants supplémentaires vivent à Caux et Sauzens.** Nombreux sont ceux qui se sont installés dans le nouveau lotissement. Sur 60 lots mis à la vente par un lotisseur, 33 maisons sont finies ou en cours de construction. Jusqu'à la construction de la dernière maison, c'est le lotisseur qui a en charge la vente des parcelles et la gestion de l'espace commun : rues, trottoirs, éclairage, espaces public... Ensuite, quand tous les travaux seront finis, c'est la mairie qui prendra le relais pour la gestion de l'espace collectif.



LES SERVICES DU VILLAGE

UNE TABLETTE NUMÉRIQUE À LA POSTE :

L'agence de la poste de Caux et Sauzens a été retenue pour être équipée d'une tablette numérique utilisable par tous les clients de la poste. Elle permettra de se connecter à des sites locaux et à certains sites publics et postaux. Il sera ainsi possible d'effectuer en ligne des démarches utiles à la vie quotidienne.

LE PORTAGE DES REPAS

Le restaurant scolaire prépare les repas pour les personnes âgées qui souhaitent en bénéficier. Pour profiter de ce service, il faut avoir au minimum 60 ans mais des cas particuliers peuvent être examinés. Pour en bénéficier, il suffit de passer à la mairie pour en exprimer la demande et acheter les tickets (4, 75 € le ticket). Les repas sont très bons, le portage des repas est toujours fait avec sourire et gentillesse, bref, le service est de qualité !

LES SERVICES DU CIAS : L'AIDE À DOMICILE

En cas de nécessité pour les séniors, il est possible de s'adresser au CIAS pour un service d'aide à domicile. Celui-ci assure au domicile des prestations d'aide-ménagère et d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie courante (hors soins médicaux).

Responsable : S Coulom 04 68 26 79 72

Une aide à l'installation de la téléassistance. Le CIAS participe à la prise en charge des frais d'installation à hauteur de 22,50 € pour les personnes âgées qui résident sur le territoire de Carcassonne Agglo.

Responsable : C Roche 04 68 26 79 71

LES ARTISANS DU VILLAGE

Pauline coiffure (4 boulevard du foyer) : 04 68 26 97 42
L'effluve des sens salon de beauté (23 rue de l'Autan) : 06 19 67 43 23
G.D Services (amélioration de l'habitat) : M DEUMIER Pierre 06 74 91 61 28
Menuiserie PORTIER : M PORTIER Claude 06 73 56 09 05
Entreprise CJM (électricité) : M MORETTO 06 30 70 75 06

ANTHONIOZ Fabrice (artisan maçon) : 06 22 26 18 98
VANDEWALLE Stéphane (maçonnerie générale, fabrication et pose de cheminées) : 04 68 26 99 68 ou 06 80 68 31 65
VOURIOT Martial (Plomberie, chauffage, zinguerie) : 06 59 55 68 73
M.S.B (Fondations, piscines, terrassement, raccordement réseaux) : MAYNARD Robert : 04 68 26 86 59 ou 06 74 44 58 61

Commerce multiservices VIVAL (9 av. des Platanes) : 09 80 66 39 25
Ouvert du lundi au samedi 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h30 - Dimanche matin de 7h30 à 12h30
Bar restaurant pizzas à emporter Le Platane (place de la poste) : 04 68 47 86 13 - Ouvert midi et soir Fermé le mardi

Depuis septembre 2014, notre école compte 5 classes et 126 élèves de la Toute Petite Section au CM2.

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants titulaires, de professeurs des écoles stagiaires, d'une AESH et de deux ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) veille à proposer aux élèves des conditions optimales d'accueil et de travail pour que leur cursus scolaire s'effectue du mieux possible.

126 élèves sont déjà inscrits pour la rentrée de septembre 2015, de la Petite Section au CM2. Leur répartition dans les différentes classes s'effectuera dans le strict respect des règles qui ont permis, jusqu'à présent, que notre école réponde à sa mission : instruire, former, éduquer...

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place avec 5 matinées un peu allongées et des après-midi plus courts. Le TAP (Temps d'accueil Périscolaire) est fixé au vendredi après-midi et les enfants sont pris en charge par les animateurs du CIAS.

Ce mode de fonctionnement a été reconduit pour l'année scolaire 2015-2016.

De nombreuses activités sont proposées à nos élèves dans toutes les classes. Voici quelques exemples en images :



Carnaval : princesses, pirates et cowboys ont investi la cour de l'école.



5 poules participent désormais à la réduction des déchets !



Correspondance en anglais avec les CM pour un partenariat européen : Etwinning



Voyage au centre de la terre : Les CP et CE en sortie spéléo !



Les élèves à la découverte d'un village gaulois.



CE et CM : classe nature à la bastide de Madame.

RESTAURANT SCOLAIRE

L'école s'est agrandie d'une classe, le restaurant scolaire prépare de plus en plus de repas.

Quelques chiffres :

Pour l'année 2013/2014 : 6643 repas ont été servis aux enfants, 2695 aux personnes âgées et 1016 à des adultes (animateurs, cuisinière, aides au service). Depuis septembre de cette année, entre 60 et 70 enfants y mangent régulièrement.

6 animateurs aident et surveillent les repas, responsabilisent les enfants. Le restaurant s'attache toujours à favoriser l'achat de produits de proximité. Ainsi, la viande et les produits laitiers sont désormais achetés au commerce multi-service du village.



RANDO

Certes, le thème de l'association est d'organiser et faire des balades, mais le club ne se cantonne pas aux seules randos des jeudis et dimanches, il s'ouvre tous azimuts.

Ainsi, citons pour exemple lors des premiers mois 2015, le très instructif stage d'initiation à la cartographie et à l'orientation dirigé par Cyrille Rogez, l'extraordinaire visite du cœur historique de Perpignan ou encore l'omelette Pascale à l'abbaye de Fontfroide....

Et puis, comme chaque année, le long Week-end de l'Ascension qui consacre 4 jours aux alentours de Cahors dans le sud du Lot alliant dans un savant dosage : randos - découvertes, culture, histoire, tourisme et gastronomie dans une franche convivialité.

Un succès qui fait recette depuis quelques années chez les randonneurs caussinhòls.

GYMNASTIQUE

Pour cette saison 2014/2015, l'association de Gymnastique Volontaire rassemble plus de 40 adhérents, hommes et femmes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Forte de ce succès, elle ouvrira en septembre 2015 une nouvelle section intitulée « Forme et santé ». Cette dernière s'adressera à celles et ceux qui désirent participer à des cours alliant loisir et bien-être. Cette section aura deux créneaux horaires hebdomadaires en journée. Ils vous seront communiqués très prochainement. N'hésitez pas à nous rejoindre !

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu lundi 29 juin 2015, à 20h30 à la Mairie.

FOOTBALL CLUB

Sans cesse en progrès, reconnue pour son savoir-faire, labellisée par la fédération, l'Ecole de foot de l'Entente Arzens-Caux-Grèzes s'améliore au fil des ans.

Elle compte aujourd'hui plus de 100 jeunes licenciés encadrés par 12 éducateurs diplômés. Les 8 équipes de jeunes (de U7 à U15) engagées dans les différentes compétitions ont fait d'excellents résultats sur tous les terrains du département.

Année faste pour nos U 13 Elite de Christian, Farid et Luc qui remportent le challenge Peytavy et sont champions de l'Aude. Un grand bravo à cette équipe ! Sans oublier les U15 pour leur super saison.

Côté senior, une année à oublier. L'équipe B qui évolue en 2^{ème} division fait une saison de rodage, ni bonne ni mauvaise.

Quant à l'équipe A, c'est annus horribilis : impossible de décoller du fond du tableau et elle voit poindre le spectre de la descente.

DANSE - SYMPATHIC' CAUX DANSE

Le club Sympathic' Caux danse a réussi son pari cette saison avec l'ouverture de sa nouvelle section débutants. Tous les mardis soirs ce sont près de 60 personnes qui se succèdent au cours débutants où rock'n roll et salsa sont au programme et ensuite au cours des avancés (1 heure de rock et 1 heure de salsa).

Une fois par trimestre, des stages sont organisés par notre association, dans le foyer. Cette année plusieurs danses sont au programme (West Coast Swing, Bachata et Cha-Cha), pour le plaisir de tous (débutants et avancés). Chaque stage est suivi par une soirée dansante ouverte à tous et animée par notre professeur Patrick Verrier.

Notre association affiche cette année une petite nouveauté en s'exportant quelque peu à l'extérieur du village : en mars participation à la soirée « rock des années 50 » organisée par le club voisin des Joyeuses Farandoles de Pezens, **Le samedi 6 juin**, en soirée, présentation de danses dans le cadre de l'animation Balad'O organisée par la troupe BAROLOSOLO.

Le 4 juillet, démonstrations et initiations pour le public présent lors de la traditionnelle fête du village.

Très vivant, notre club propose également des sorties : réveillon, weekend à la montagne ou en Espagne au cours desquels la danse est toujours présente.

Toujours à la recherche d'idées et force de proposition, notre association reste à votre écoute pour toute demande se référant à la danse dans notre village : Pourquoi pas l'ouverture éventuelle d'une section Rock acrobatique ou latino pour vos enfants ou ados ?

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 20 juin 2015 à la mairie et notre journée porte ouverte début septembre.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Le président : **Gérard Milesi - 06 11 62 86 77 - Mail à sympathicauxdanse@gmail.com ou sur Facebook : [Sympathicauxdanse](https://www.facebook.com/Sympathicauxdanse)**

JUDO

Ce samedi 04 avril à Narbonne a eu lieu la finale départementale benjamin(e)s où deux judokas du JC Cauxois étaient qualifiés.

Alizée Guilhem décroche sa qualification pour les régions en terminant 2^{ème} et devient vice-championne départementale des -44 kg. La palme revient à Léo Le Goualec qui surclasse tous les autres judokas en -42kg et monte sur la plus haute marche du podium, il devient champion départemental et régional benjamin des -42 kg.

Félicitations à ces deux judokas entraînés par leur professeur Laetitia Fel !

Autre performance majeure : le judoka Alan Jabal termine 1^{er} en cadets et se qualifie pour la coupe de France qui aura lieu

le 24 /10/15 à Ceyrat .

Il est suivi par Fabien Guilhem qui, après une troisième place à Lormont (33) et sa première place à Toulouse lors des demi-finales du championnat de France, a participé à Ceyrat à la finale des championnats de France Individuel cadets.

RUN'IN CAUX

L'équipe de Run'In Caux prépare ardemment la 3^{ème} édition de la Cauxoise, course pédestre de 11,5 km autour de notre commune, qui aura lieu le dimanche 2 août 2015. Bulletin d'inscription en ligne sur le blog des associations ou sur la page facebook Run'In Caux.

Nos coureurs ont participé à de nombreuses courses dans toute la région, dont la course Elle & Lui à Carcassonne.

EVEIL CORPOREL

Les enfants de la section éveil corporel ont, comme chaque année, fait la chasse aux œufs de Pâques

L'ATELIER PEINTURE

Peinture présentera son exposition lors de la fête du village le samedi 4 juillet.

MARS BLEU

Pour sa première participation à Mars bleu, l'ASEC en partenariat avec ADOC11 et avec la participation du Docteur Peytour avait pour objectif premier d'informer sur l'importance du dépistage du cancer colorectal.

Lors de cette journée, les enfants ont confectionné une superbe fresque et se sont lancés dans le jeu des combats de sumo. L'équipe de judokas nous a offert de belles démonstrations de judo et de jujitsu de haut niveau. Rebecca et Marie ont ensuite « mis le feu » au foyer avec une Zumba Party des plus festive.

Tout le long de cet après midi, Teddy l'Ourson (Mascotte Prestige animation) était présent pour le plus grand plaisir de tous les enfants ! La nuit tombée un lâcher de ballons lumineux bleus a illuminé le ciel du village.



LES PESCADOUS DU FRESQUEL

Une truite de 63 cm pour 2,550kg a été pêchée dans le lac de Ste Eulalie lors d'un lâcher de 50kg de truites.

Le contrat pour la quarantaine de pêcheurs était d'attraper les 6 truites autorisées par le règlement.

Gageons que d'autres spécimens de ce genre y nagent encore. Bonne ambiance et convivialité étaient de rigueur autour d'un copieux petit-déjeuner.

CLUB DE L'ECHAUGUETTE

Le club offre un large choix d'activités pour satisfaire le plus grand nombre.

A ne pas manquer :

le vendredi 4 septembre : grillade sur le terrain de boules
La conférence de Richard Bois, le marcheur chrétien, a rencontré un grand succès : Une marche pour la paix de 22 mois et 11000 km de Jérusalem à Compostelle, en compagnie de ses amis Joann le juif et de Mahdi le musulman, racontée dans un film superbe d'images, de portraits, de rencontres parfois émouvantes, qui a séduit l'assistance.

A VOS AGENDAS !

FÊTE DE LA MUSIQUE : DIMANCHE 21 JUIN À PARTIR DE 18H !

Une occasion à ne pas manquer, vous qui aimez la musique, qui jouez d'un instrument ou qui chantez à vos moments perdus. Alors n'hésitez pas à rejoindre les jeunes talents Michel GROS NAZE, et les CAUX de la Rue qui ont déjà répondu favorablement à notre invitation.

La soirée sera aussi animée par Mr WHITE, guitariste, chanteur, auteur et compositeur. Pour ce premier jour de l'été, l'ambiance sera au rendez-vous sous le platane de la place du village. Nous vous y attendons nombreux.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À CAUX ET SAUZENS

Les Journées Européennes du Patrimoine 2015 auront lieu les 19 et 20 septembre prochains. Pour la première fois depuis leur création celles-ci auront lieu à Caux et Sauzens avec l'aide d'un «historien local» en la personne de Jean-Marc Azorin qui racontera des anecdotes, lira des textes d'archives, parlera de la vie d'autrefois, des métiers exercés dans certains lieux de la commune.
Rendez-vous donc les 19 et 20 septembre pour les 1^{ères} JEP à Caux et Sauzens.

FÊTE DU VILLAGE

Samedi 4 Juillet 2015

Avec des animations dès le vendredi
N'oubliez pas de vous inscrire sur la feuille jointe au bulletin !



LO ROUMAIGAIÈRE

Ah, ces voitures ! Reines de la chaussée ! Elles ont pris l'habitude de se garer de façon anarchique autour de la place du moulin faisant fi des règles du code de la route et surtout au mépris de la sécurité.

Depuis la mise en place de la bande jaune, certains ont fait des efforts, il faut les féliciter. S'il vous plaît, les automobilistes, vous qui êtes aussi parfois piétons, pensez à nos enfants et permettez-leur de sortir de l'école en toute sécurité.

Et puis, marcher un peu, c'est excellent pour la santé !